

PROCÈS - VERBAL

de l'assemblée statutaire ordinaire des délégués du 18 juin 2020 à 20h00 au Château de St-Aubin, Espace Louis Vallier

1. Ouverture de l'assemblée

En préambule, il est annoncé la démission de Gérard Blanc, président de l'assemblée des délégués. Il a également démissionné de ses fonctions de municipal au sein de la commune de Missy. Thierry Billieux, vice-président, va assurer l'intérim jusqu'aux élections de 2021. Des remerciements sont adressés à M. Billieux pour l'acceptation de ce mandat.

Le vice-président Thierry Billieux ouvre l'assemblée à 20h00. Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Comité de direction, aux collaborateurs permanents de l'Association. En raison des restrictions sanitaires liées au Covid-19, il n'y aura aucune verrée ni aucun repas au terme de l'assemblée.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de St-Aubin pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences ne circule pas comme habituellement pour signature afin de limiter les échanges entre les personnes. La secrétaire prend note des présences. Cette liste est annexée au présent procès-verbal. Les excusés sont nommés : Florence Waeber, Olivier Pochon, Jonathan Rey, Micheline Duruz et Etienne Collaud.

3. Nomination d'un scrutateur

Nicolas Leuenberger est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction ainsi que les invités n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 décembre 2019

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 décembre 2019 à Gletterens n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

4.1 Adoption

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

5. Rapport de gestion 2019

Le 50^{ème} rapport de gestion de l'exercice 2019 a été transmis à chaque délégué. Ledit rapport a déjà été consulté par toutes et tous, il n'est par conséquent pas lu dans son intégralité. Thierry Bovet en parcourt les différents graphiques et données de consommation. Il reste à disposition des personnes qui auraient des questions.

La discussion est ouverte.

5.1 Approbation

Personne n'ayant de remarque à formuler, l'assemblée passe au vote et accepte le rapport de gestion 2019, et ce, sans avis contraire. Des remerciements sont adressés aux auteurs dudit rapport.

6. Comptes et bilan 2019

Martial Berset, trésorier, présente les comptes de pertes et profits et le bilan 2019 de l'association. Comme chaque personne a pu les étudier dans le rapport de gestion reçu, il n'est passé en revue que les grandes lignes. Les amortissements pour une somme de Fr. 508'901.00 sont détaillés. Le total des charges est de Fr. 1'436'845.95, tout comme le total des produits, les comptes sont donc équilibrés. Les produits divers correspondent notamment à la contribution annuelle du syndicat d'arrosage et à la vente d'eau de secours au SI de Morat et aux établissements pénitentiaires de Bellechasse. Les frais de concession représentent Fr. 450.00 pour le canton de Vaud et Fr. 30'000.00 pour le

canton de Fribourg. L'achat d'eau correspond aux sources de Bellechasse. L'augmentation des frais administratifs provient des festivités du 50ème, l'achat d'un ordinateur portable pour la secrétaire et la mise à jour du site internet.

Les postes principaux du bilan au 31.12.2019 sont également énumérés.

Les taux et montants de nos ATF sont détaillés :

BCF, 1'000'000.—, 0.55 %

RAI, 1'200'000.—, 0.88 %

BCF, 3'456'000.—, 0.65 %

RAI, 3'168'000.—, 0.83 %

Pour le crédit d'investissement de 2'500'000.— du réservoir Sur le Mont, la BCF nous a versé en plusieurs fois le montant mais comme c'était sur 2020, cette ATF n'est pas encore mentionnée au bilan.

6.1 Rapport de l'organe de révision

Myriam Baudin, réviseur responsable, donne lecture du rapport de révision établi par Fiduflex SA.

En notre qualité d'organe de révision et selon les art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels (compte de fonctionnement, compte des investissements, bilan et annexe du bilan) de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98d de la loi sur les communes (LCo).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo) incombe au comité de direction. Le comité de direction est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant sur la base des dispositions légales et réglementaires. Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession en Suisse et sur la base des formulaires officiels de révision du Département des communes. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les

indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux.

En conclusion de notre rapport, nous vous recommandons l'approbation des comptes annuels qui vous sont soumis présentant un total du bilan de CHF 9'334'757.35.

Estavayer-le-Lac, le 22 mai 2020, Myriam Baudin et Jacky Papaux.

La parole est donnée à l'assemblée pour les éventuelles questions.

Fabrice Currat demande pourquoi les intérêts des dettes à courts terme ont été presque divisé par deux ? Nous avons pu renouveler nos ATF à des taux super attractifs.

6.2 Approbation et décharge aux organes respectifs

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé à l'approbation de ce point de l'ordre du jour. Les comptes et bilan 2019 sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Il est donné décharge aux organes respectifs et des remerciements sont adressés au trésorier Martial Berset.

7. Décompte final 2019

Le décompte final de répartition des charges 2019 a été établi par notre fontainier Thierry Bovet, selon les statuts en vigueur depuis le 01.01.2011.

Ce décompte étant intégré au rapport de gestion, chacun a déjà eu l'occasion de l'étudier. Les consommations relatives à l'arrosage ont été sorties de ce décompte.

Si un membre souhaite des explications sur le mode de calcul par la suite, il pourra s'adresser directement auprès de M. Bovet.

7.1 Approbation

Aucune question n'étant relevée, il est passé à l'approbation du décompte final 2019, qui est accepté à l'unanimité.

8. Renforcement de la conduite intercommunale entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand et crédit y relatif de Fr. 1'325'000.—

La parole est donnée à Daniel Faerber, ingénieur, pour la présentation de cet investissement.

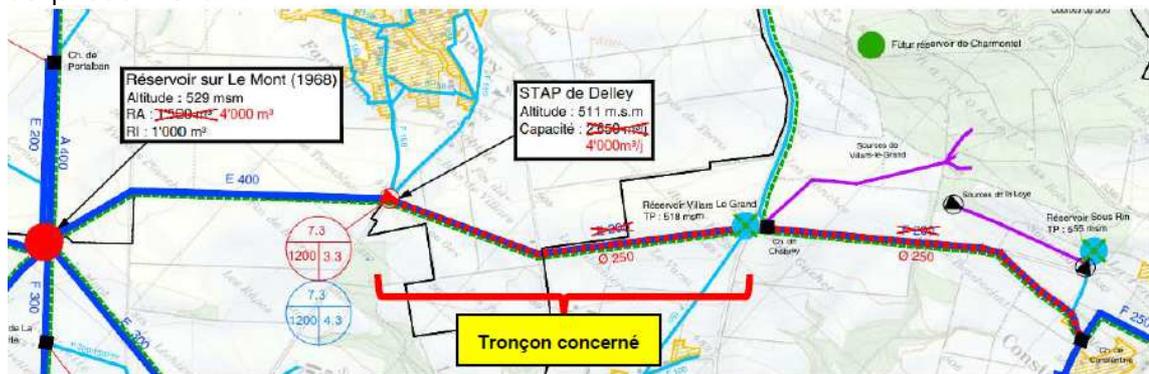
Contexte

L'étude du PIEP / PDDE de l'ABV, établi en 2015, a montré que la conduite de transport en Eternit Ø200 (PN 10) entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand est sous-dimensionnée pour les raisons suivantes :

- Calibre hydraulique de Ø200 trop petit générant des pertes de charges importantes ;
- Pression nominale de la conduite trop faible.

De ce fait le fonctionnement de la nouvelle STAP de Delley, construite en 2016-2017, est actuellement bridée électroniquement à 2'650 m³/j au lieu des 4'000 m³/j prévu à futur. Cette station de pompage est déjà complètement équipée pour le débit à futur.

Lors de l'établissement du PIEP / PDDE de l'ABV, il était précisé que ces travaux de renforcement devraient être réalisés dès qu'une opportunité se présenterait.



Extrait du plan de situation du PIEP/PDDE de l'ABV (2015)

Compte tenu de l'actuel projet de M. Jacot et M. Vojtasik à Delley, situé sur l'actuelle conduite en Eternit, ainsi que le souci de l'ABV de garantir la sécurité des échanges d'eau entre le réservoir Sur le Mont en cours d'agrandissement et le réservoir de l'Allou, notamment en période estivale, il est opportun d'étudier le renforcement de cette conduite dès maintenant.

Travaux à réaliser

Les travaux proposés consistent à poser une nouvelle conduite de calibre Ø250, probablement en fonte, sur environ 1950 ml. La nouvelle conduite serait posée en parallèle de l'existant ce qui permettrait de garantir l'exploitation du réseau sans perturbation de l'exploitation du réseau. Le tracé devra être étudié en fonction des services existants et des

possibilités de passage : il se situera dans la majeure partie dans les parcelles agricoles, vraisemblablement le long des chemins.

Estimation sommaire des coûts

L'estimation sommaire des coûts de construction, compte tenu de prix moyens d'entreprises pour des travaux similaires, est évaluée de la façon suivante :

Pos.	Description	Montant HT
1	Installation de chantier	60'000.-
2	Travaux en régie	50'000.-
3	Fouille et terrassements	205'000.-
4	Chambres, chambres de tirage, canalisation	45'000.-
5	Pousses-tubes	80'000.-
6	Appareillage hydraulique	435'000.-
7	Câble de commande	25'000.-
	Total des travaux HT	900'000.-
	Divers et imprévus (15%)	135'000.-
	Indemnités de pertes de cultures, de rendement, frais de remise en état	25'000.-
	Frais de géomètre, inscription des servitudes	25'000.-
	Honoraires ingénieur	145'000.-
	Montant total HT	1'230'000.-
	TVA (7.7 %)	~ 95'000.-
	Montant total TTC	1'325'000.-

Suite à donner

L'étape suivante consiste à réaliser un projet permettant de fixer le tracé de la conduite.

Des conventions de passages devront alors être établies avec les différents propriétaires. Cette conduite étant située sur les cantons de Vaud et de Fribourg, l'approbation du projet en vue de l'obtention des permis de construire devra être menée conjointement sur les deux cantons selon les procédures habituelles.

Une demande de subventions du projet par l'ECA et éventuellement par l'ECAB pourra être formulée sur la base des rentrées de soumissions.

La durée des travaux eux-mêmes peut être évaluée en première approche à 4 mois.

Réserve

Le projet de construction du réservoir de Charmontel, mené actuellement par la Commune de Vully-les Lacs, pourrait faire apparaître des synergies concernant le renforcement de la conduite de l'ABV en fonte Ø200 par un Ø250 entre le réservoir de Villars-le-Grand et la chambre de Constantine (tronçon suivant). Ce point pourra, le cas échéant, être traité de façon distincte.

B. Gret, D. Faerber
CSD Ingénieurs SA

La parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

8.1 Approbation

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour. Il est accepté à l'unanimité cet investissement de Fr. 1'325'000.— pour le renforcement de la conduite intercommunale entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand.

9. Augmentation de la capacité de production de l'usine de Cudrefin et crédit y relatif de Fr. 833'000.—

La parole est à nouveau donnée à Daniel Faerber, ingénieur, pour la présentation de ce point.

PREAMBULE

La détection récente de la présence de métabolites du chlorothalonil dans l'eau de consommation a conduit à réduire l'exploitation de ressources en eau de certaines communes membres qui ne répondaient pas aux valeurs qualitatives admissibles.

À plusieurs reprises, l'exploitant Aidcom a alerté l'ABV de la réduction de marge de manœuvre, ou des réserves, permettant d'assurer en toutes circonstances la distribution d'eau, notamment pendant les périodes de pointes estivales.

Par ailleurs, l'usine de Portalban montre des signes d'ancienneté, et le projet de réalisation, engagé actuellement au stade de l'étude préliminaire, nécessitera un peu de temps jusqu'à sa mise en service.

La conception de l'usine de Cudrefin permet une augmentation des capacités de production de 3'000 m³/j à 4'500 m³/j de façon efficiente et sans intervention hors de l'usine. L'anticipation de ces travaux initialement planifiés en 2025 (selon PIEP/PDDE ABV) permettrait de sécuriser à court terme l'approvisionnement en eau des communes membres de l'ABV.

CONCEPTION DE L'USINE DE CUDREFIN

La construction de l'usine de Cudrefin date de 2012. Elle produit actuellement 3'000 m³/j. La filière actuelle (voir figure 2 en annexe), est composée des étapes suivantes :

- Pompage de l'eau brute dans le lac de Neuchâtel
- Préfiltration
- Ultrafiltration
- Filtration sur charbon actif
- Désinfection finale au chlore
- Refoulement vers le réservoir de Condémine

Lors de sa conception, le bassin et l'espace nécessaire à l'installation du traitement à l'ozone ont été prévus dans l'installation mais pas équipés.

Par ailleurs, la capacité de production de l'usine prévoyait la possibilité d'une augmentation de 50% de la production, pour passer à 4'500 m³/j.

Une partie des équipements hydrauliques (pompes de refoulement notamment) ont déjà été prévus à cet effet.

CONCEPTION DU RESEAU DES CONDUITES DE TRANSPORT

Refoulement jusqu'au réservoir de Condémine

Le refoulement de 4'500 m³/j jusqu'au réservoir de Condémine est possible au travers du réseau de la commune de Cudrefin, comme actuellement. Selon le calcul hydraulique de vérification préliminaire et comme actuellement, l'eau refoulée jusqu'au réservoir de Condémine transiterait par les deux canalisations traversant le village de Cudrefin. Le remplacement de la conduite en diamètre 250 mm prévu au PIEP/PDDE de l'ABV améliorerait les conditions de refoulement, mais n'est pas une nécessité à court terme.

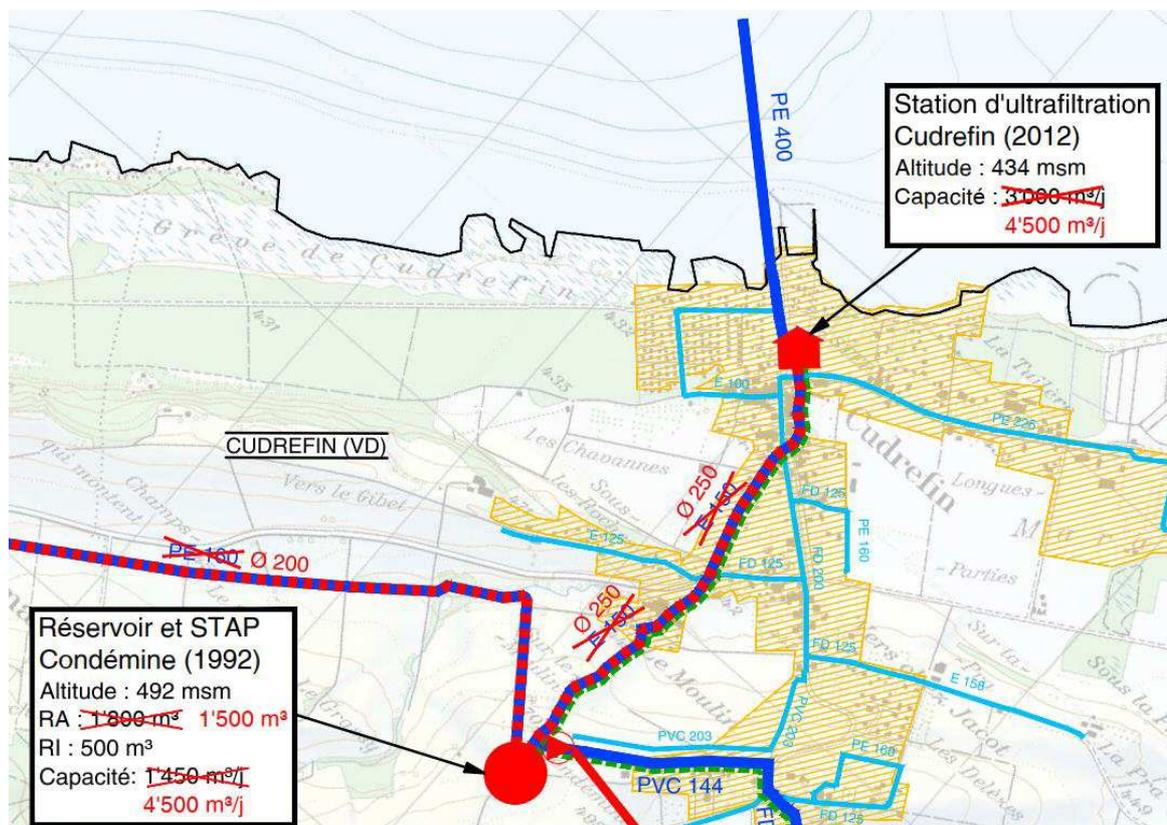


Figure 1 : Réseau d'adduction et de distribution tiré du PDDE de l'ABV

Refoulement jusqu'au réservoir de l'Allou

La station de pompage du réservoir de Condémine permet, si nécessaire, de refouler l'intégralité des volumes produits à l'usine de Cudrefin en direction du réservoir de tête de l'Allou. En effet, lors des travaux de rénovation réalisés par l'ABV en 2018, le pompage a été dimensionné pour un fonctionnement à 4'500m³/j.

SOLUTIONS D'EQUIPEMENT POSSIBLES

L'augmentation de la capacité de production de l'usine de Cudrefin peut être réalisée selon plusieurs solutions d'équipement, soit très globalement :

Solution 1 : Augmentation de l'ultrafiltration, renouvellement/augmentation du charbon actif et mise à jour/adaptation de la supervision existante ;

Solution 2 : Idem ci-avant avec adjonction d'une étape d'ozonation ; Dans ce cas, la future filière de l'eau suivrait les étapes suivantes (voir figure 3 en annexe) :

- Puits en eau brute dans le lac de Neuchâtel
- Préfiltration
- Ultrafiltration augmentée
- Ozonation (uniquement dans le cas de la solution n°2)
- Filtration sur charbon actif augmentée
- Désinfection finale au chlore
- Refoulement vers le réservoir de Condémine

Solution 1 : augmentation de la capacité de production, sans modification de la filière actuelle

Il s'agit de la solution la plus simple. Elle répond à court terme à l'augmentation recherchée, soit adjonction de modules d'ultrafiltration et changement/augmentation du filtre à charbon actif.

Selon le fournisseur Wabag, la configuration des tubes UF a été modifiée. Il est possible de réaliser des adaptations, mais préférable de mettre en œuvre deux nouvelles lignes. La plus-value est de l'ordre de Fr. 50 à 70'000.-, mais la solution propose ainsi un renouvellement complet des lignes (la durée de vie des modules installés en 2012 était estimée de 7 à 12 ans).

La quantité de charbons actifs dans les filtres doit être augmentée pour être adaptée au débit de production (1.50m au lieu des 1.00m actuel). La structure des filtres est déjà prévue à cet effet. Par ailleurs, les charbons actifs actuels sont probablement saturés (il s'agit d'un consommable). Aussi, il est préférable de prévoir leur remplacement complet.

À ceci, il convient d'ajouter l'adaptation des automatismes et la modification de la supervision actuelle. À ce titre deux alternatives sont possibles :

- Solution 1a : adaptation de l'automatisme actuel (système propre à l'usine) : ce système a montré au cours des dernières années des problèmes de fiabilité qui ont nécessité des interventions répétées de l'exploitant. Le poste de commande arrive en fin de vie (mises à jour de sécurité du système d'exploitation plus garanties) et devra être renouvelé dans les prochains mois/années. Par ailleurs la maison ayant réalisé cette partie de l'installation est une très petite structure, ce qui peut poser certains problèmes pour garantir la continuité du SAV (disponibilité, durabilité, moyens humains...).
- Solution 1b : adaptation de l'automatisme avec une solution Rittmeyer, parfaitement compatible avec le reste des installations de l'ABV et dont la fiabilité est reconnue. Cette solution permettrait à terme d'améliorer le système de commande du

réseau de l'ABV avec deux postes de commande partagés (un à l'usine de Cudrefin et l'autre dans la future usine de Portalban). Le poste de commande de Saint-Aubin qui devrait par ailleurs être remplacé dans les prochains mois/années (mises à jour de sécurité du système d'exploitation plus garanties) ne serait alors plus nécessaire. Par ailleurs l'éventuelle intégration des nouvelles installations de la Commune de Vully-les-Lacs au poste de commande de l'ABV serait idéale sur un poste de commande situé à Cudrefin.

Solution 2 : augmentation de la capacité de production, avec adjonction d'une étape d'ozonation

Cette solution consiste à ajouter au process une ozonation. L'ozone est un réactif puissant contre les germes pathogènes. Certains micropolluants et une partie du carbone organique peuvent aussi être dégradés par l'ozone et consommés biologiquement sur les filtres à charbons actif en grains. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré ce process, en amont du filtre à charbon actif. Ce système dit multi-barrières est déjà mis en œuvre sur plusieurs usines en Suisse et présente un haut niveau de sécurité au niveau de la qualité d'eau produite.

Ainsi, l'adjonction de l'ozone dans la chaîne de traitement de la solution 1, prédéveloppée ci-avant, nécessite la création d'un espace de production d'ozonation, une adaptation de la ventilation/aération, l'unité d'ozonation proprement dite et le système de mesure et de contrôle

ESTIMATION SOMMAIRE DES COÛTS

Les entreprises suivantes, spécialisées dans l'automatisme, l'ultrafiltration, l'ozonation, et de la filtration sur charbon actif ont été consultées au stade préliminaire :

- Ultrafiltration : Wabag
- Inter-ozonation : Rheno Ozonation, Suez - Ozonia
- Filtration sur charbon actif : Wabag
- Automatisme : Amics, Rittmeyer

Le tableau ci-dessous présente la récapitulation générale du calcul des coûts d'investissement en vue de l'augmentation de production de l'usine de Cudrefin, selon les solutions évaluées préliminairement :

Pos	Description sommaire	Solution 1a	Solution 1b	Solution 2
1	Nouvelles lignes d'ultrafiltration pour Q=4500m ³ /j	200'000	200'000	200'000
2	Unité d'ozonation, équipements de mesure et de contrôle.	-	-	210'000
3	Remplacement et augmentation du charbon actif en grain	90'000	90'000	90'000
4	Mesure contrôle et régulation, remplacement	80'000	280'000	280'000
5	Local intérieur d'ozonation	-	-	80'000
6	Adaptation de la ventilation	-	-	40'000
7	Raccordements hydrauliques	30'000	30'000	50'000
	Divers et imprévus (15-20% selon la solution)	80'000	90'000	190'000
	Honoraires (12%)	58'000	83'000	137'000
	TOTAL HT	538'000	773'000	1'277'000
	TVA (7.7%)	41'000	60'000	98'000
	TOTAL TTC	579'000	833'000	1'375'000

Tableau 1 : Estimation des coûts d'investissements dans le cadre de l'extension de Cudrefin

RECOMMANDATIONS

Compte-tenu de la nécessité du renouvellement du charbon actif de l'usine de Cudrefin, mais aussi de la nécessité d'augmenter sensiblement les capacités de production de l'ABV, le fait que l'usine de Cudrefin ait été conçue avec une marge de progression en termes de capacité est une opportunité. Ainsi, l'augmentation des capacités de production de 3'000 à 4'500 m³/j dans cette usine permettrait de mieux planifier la réalisation de la nouvelle usine de Portalban, notamment au vue des derniers développements concernant les micropolluants.

La solution 2 détaillée plus haut présente la filière la plus complète permettant la mise en œuvre d'un système dit multi-barrières qui aurait été considéré il y a encore quelques temps comme idéal. Cependant, avec la confirmation de la présence de métabolites du chlorothalonil dans l'eau brute du Lac de Neuchâtel, cette modification de la filière est à notre sens prématurée. En effet, en l'état actuel des connaissances, l'action de l'ozone sur ces substances semble peu efficace, contrairement à son action sur d'autres micropolluants ou sur le carbone organique.

Bien que la solution 1a présente le coût de construction le moins élevé, **nous vous proposons de mettre en œuvre la solution 1b**. Cette dernière solution présente, à notre sens, de meilleures garanties en termes d'exploitation. Elle permettrait d'une part de s'intégrer parfaitement au reste des installations de l'ABV et de simplifier les inévitables prochaines évolutions de l'usine de Cudrefin, compte tenu notamment de la problématique du traitement des métabolites du chlorothalonil.

A ce titre, il serait également judicieux de procéder aux essais nécessaires afin de définir la méthode optimale de traitement à mettre en œuvre afin d'éliminer ces micropolluants. Ceci permettra de mieux définir la filière de traitement à mettre en œuvre à la nouvelle usine de Portalban, mais également de prévoir les adaptations futures de celle de Cudrefin. Toutefois ces développements doivent être parfaitement coordonnés avec les autorités cantonales. En effet de fortes incertitudes concernant cette problématique subsistent encore à ce jour. Elles ne concernent pas

que l'ABV mais de façon globale une grande partie des producteurs d'eau de boisson depuis Genève et jusqu'au Lac de Constance.

CSD Ingénieurs SA
M. Lambert-F. Lardin, D. Faerber, B. Gret

La parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

9.1 Approbation

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour. Il est accepté à l'unanimité cet investissement de Fr. 833'000.— pour l'augmentation de la capacité de production de l'usine de Cudrefin.

Thierry Billieux remercie l'assemblée pour l'acceptation de ces deux investissements relativement importants pour pallier notamment aux pics de consommation durant l'été.

10. Informations sur l'exploitation et travaux en cours

Thierry Bovet donne quelques informations sur l'exploitation.

La production à fin mai était de 605'000 m³. À la même période en 2019, nous étions à 554'000 m³.

Notre équipe technique continue d'entretenir les stations de filtration : Un suivie de maintenance à Cudrefin sur les pompes et installation de désinfection, après 7 ans de service, certains appareils commencent à fatiguer.

A Portalban, depuis le début de l'année, se sont le compresseur d'air de commande, le compteur et le réducteur d'eau de service qui ont dû être remplacé. Ils ont aussi renouvelé les deux pompes aération de la floculation de l'eau brute. Ils ont également dû geler la nourrice d'eau de service pour changer la vanne qui était cassée.

Dans les réservoirs, les filtres à air ont été renouvelés afin de filtrer aussi les pollens.

Le dossier d'autocontrôle est en cours de révision. Nous devons revoir les listes des procédures et contrôles. Le plan d'analyses a été refait. Les paramètres ont été revus. Certaines analyses ont été suspendues par le laboratoire cantonal à cause du Covid-19.

11. Divers

La parole est donnée à l'assemblée pour les éventuels divers.

Fabrice Currat revient sur les résultats d'analyses du chlorothalonil. Il souhaite savoir où en sont les réflexions du comité ? Quel délai nous avons reçu du canton pour une mise en conformité ? La parole est donnée à Daniel Faerber, ingénieur. Cette problématique est nouvelle pour tous, il y a un flou au niveau du canton et de l'OSAV. Le canton a fait son programme d'analyses puis a transmis le tout à l'OSAV. Il y a un flou sur les traitements, la toxicologie du produit. Il est urgent d'attendre ! L'ABV a fixé une séance avec les chimistes cantonaux le 25.06.2020. Le délai donné pour l'instant est de 2 ans pour tout le plateau suisse. Ce délai sera très difficile à appliquer. Fabrice Currat explique que la population a de la peine à comprendre. Daniel Collaud ajoute en complément que l'idée pour l'ABV est vraiment de travailler avec les chimistes cantonaux. On doit aussi voir sur le plus long terme si le produit se dilue ou non, nous n'avons pas de recul actuellement. Il est urgent d'en discuter, de se mettre autour d'une table et ne pas se jeter dans des investissements coûteux sans analyser plus en détails la situation. Daniel Faerber précise que la dégradation des résidus n'est pas forcément la même dans le lac que dans les captages, personne ne sait vraiment. Bernard Gret relève que l'ABV n'est de loin pas la seule association ou commune à chercher des solutions, tout le plateau suisse est concerné et des grandes associations comme Eau Service Lausanne sont en pleine réflexion.

Edgar Chambettaz demande où en est l'étude de la nouvelle station à Portalban ? Avons-nous des problèmes avec la Grande Cariçaie ? Daniel Faerber explique que le contexte n'est pas évident, il a des pressions environnementales. Nous avons déjà eu des discussions informelles pour définir les grandes options. Il faudra construire une nouvelle station afin de pouvoir continuer à utiliser l'ancienne station durant les travaux. Et il faut bien huiler le dossier. Edgar Chambettaz demande encore si nous avons une planification ? Est-ce que le projet d'augmentation de la production à Cudrefin va retarder le dossier de Portalban ? Daniel Collaud répond que c'est la technologie pour traiter le chlorothalonil qui va définir le planning pour Portalban notamment. Le timing n'a pas été redéfini. Nous avons déjà débuté l'étude du dossier de Portalban en automne 2019. Une chose est sûre, la construction d'une nouvelle station est inévitable.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

Thierry Billieux remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de St-Aubin pour son accueil. Des remerciements vont également aux membres du bureau exécutif ainsi qu'au personnel permanent pour leur travail tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 20h45.

Céline Geissbühler



Secrétaire

St-Aubin, le 18 juin 2020

Annexe : Liste des présences

Distribution :

- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. René Baechler, président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard et Seelmann, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Bernard Gret, Thierry Bovet et Beat Wolfisberg



**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES
DU 18 JUN 2020 A 20.00 HEURES**

LISTE DES PRESENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Gabriel Hayoz	Absent
	Felix Maurer	Présent
	(Comité de direction)	Enrico Fiechter
Belmont-Broye	Fabrice Currat	Présent
	Florence Waeber	Excusée
	(Comité de direction)	Olivier Pochon
Chevroux	Jonathan Rey	Excusé
	(Comité de direction)	Jérôme Schüpbach
Cudrefin	Micheline Duruz	Excusée
	Raphaël Sémon	Absent
	(Comité de direction)	Hans-Peter Haeberli
Delley-Portalban	Philippe Cotting	Absent
	Edgar Chambettaz	Présent
	(Comité de direction)	Nicolas Gavillet
Gletterens	Nicolas Leuenberger	Présent
	Nicolas Savoy	Présent
	(Comité de direction)	Serge Bongard
Missy		Absent
	(Comité de direction)	Laurent Morel

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Mont-Vully	Michel Droz	Présent
	David Noyer	Absent
(Comité de direction)	Ralph Erhart	Présent
St-Aubin	Etienne Collaud	Excusé
	Didier Schouwey	Présent
(Comité de direction)	Daniel Collaud	Présent
Vallon	Thierry Billieux	Présent
(Comité de direction)	Isabelle Guerry	Présente
Vully-les-Lacs	Jean-Michel Loup	Absent
	Simon Jaunin	Présent
(Comité de direction)	Blaise Gaillet	Présent

Invités :

FONCTION	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Préfet de la Broye	Nicolas Kilchoer	Non convoqué
Préfet du Lac	Daniel Lehmann	Non convoqué
Préfet de Broye-Vully	Olivier Piccard	Non convoqué
Ingénieur-conseil	Bernard Gret	Présent
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	Présent
Trésorier	Martial Berset	Présent
Organe de révision	Fiduflex SA	Présente
Fontainier	Thierry Bovet	Présent
Aidcom Services Sàrl	Beat Wolfisberg	Présent
Secrétaire	Céline Geissbühler	Présente
GRAC	René Baechler	Non convoqué
SI de Morat	Jürg Kunz	Non convoqué
Etablissements de Bellechasse	Marcel Guinnard	Non convoqué
Etablissements de Bellechasse	Fabian Seelmann	Non convoqué

Presse :

La Broye	Pierre Köstinger	Présent
-----------------	------------------	---------